Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1999)
Heft: 3

Artikel: Exemples de garanties d'économies
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642401

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTRACTING ENERGETIQUE

Exemples de garanties d'économies

Pour l'ensemble de l'Europe occidentale et centrale, les dépenses pour l'énergie s'élèvent à quelque 500 milliards de francs par an. Des économies de l'ordre de 25% sont possibles, créant un marché de l'ordre de 80 à 200 milliards de francs. Pourtant, seule une infime partie de ce potentiel est mise en oeuvre, soit quelque 200 millions en 1997. La garantie des économies d'énergie («performance contracting»), dont deux exemples suivent, peut être un instrument utile pour augmenter cette part de marché.**

La Ville de Berlin se lance en 1996

Le Land de Berlin possède 6000 bâtiments pour lesquels il dépensait naguère 500 millions de marks par an. La ville voulait réaliser son engagement de réduire ses émissions de CO_2 d'un quart jusqu'en 2010, mais elle manquait de moyens. Elle a alors regroupé ses bâtiments en ensembles, pour lesquels elle a cherché une entreprise capable de les assainir thermiquement en se refinançant grâce aux économies d'énergie. Ainsi, un contrat a porté sur 42 bâtiments occasionnant 11 millions de marks de frais d'énergie; sur les économies réalisées (22%), le contracteur reverse environ un million de marks pendant 12 ans à la Ville. La moitié des investissements (8 millions de marks) a profité à l'artisanat local. L'introduction du nouveau système ne s'est pas faite sans heurts, mais elle a porté des fruits: plus de confort, avec des émissions de CO_2 réduites d'un quart dans les bâtiments assainis.

L'Ecole polytechnique de Zurich

Les 17 millions de francs annuels de la facture d'énergie étaient payés par l'EPFZ, tandis que les éventuels investissements dépendaient de l'Office des constructions fédérales. Pour éviter les conflits de budgets, l'assainissement d'une installation de climatisation, qui coûtait 120'000 francs, a été confié à un contracteur. La consommation d'énergie de l'installation a été réduite de 70%, mais le coût élevé du suivi de ce projet pilote a englouti une partie des gains. D'autres assainissements, prévus pour quelque 17 millions, devraient profiter de ces expériences.

*** Valeurs et exemples présentés par Urs Matter, chef du Performance Contracting à Landis & Staefa, Zoug, lors du Forum R.I.O. à Lucerne en 1997.*

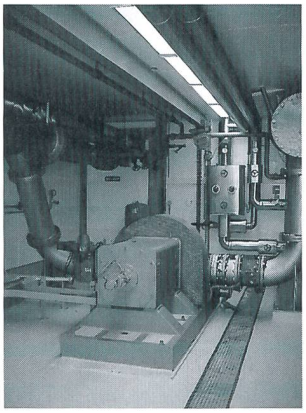

OFEN

Quelques brèves nouvelles

Triple présence d'Energie 2000

- Le 27 août 1999, une journée Energie 2000 se déroulera en langue allemande dans le cadre de la manifestation SUN21 à Bâle. Elle présentera Energie 2000 et élaborera des thèses dans des groupes de travail correspondant aux différents secteurs du programme. Il y aura une participation internationale, en présence du spécialiste allemand Ernst von Weizsäcker.
- Le 13 septembre, le Conseiller fédéral Moritz Leuenberger présentera l'état annuel du programme à Berne.
- La Journée romande de l'énergie, enfin, se déroulera à Sion, fin octobre 1999. Il en sera question dans une prochaine édition.

Recherche énergétique en 1998

Le publication annuelle de l'Office fédéral de l'énergie sur la «Recherche énergétique - rapports des chefs de programme» révèle de nombreux exemples d'un transfert technologique de la théorie et des laboratoires à la pratique: les synergies entre les instituts publics de recherche et l'industrie ont bien fonctionné.

On peut consulter le rapport, qui résume plus de 300 projets avec des illustrations en couleur, sur le site **www.admin.ch/bfe** d'Internet. La brochure de 160 pages, avec des textes français ou allemands, s'obtient aussi gratuitement auprès de: ENET, case postale 130, 3000 Berne 16, fax 031/352 77 56 ou du centre d'information «Energie 2000 / P&D», Schachenallee 29, 5000 Aarau, fax 062/834 03 23.

Gestion écologique dans l'administration fédérale

Dorénavant, toutes les unités de l'administration fédérale devront passer au crible les retombées de leurs activités sur l'environnement et en réduire peu à peu la charge. Pour renforcer la conscience écologique et réaliser des économies financières, le Conseil fédéral lance le programme RUMBA, acronyme allemand signifiant la Gestion des ressources et management environnemental dans l'administration fédérale, qui prévoit entre autres la réalisation des objectifs d'Energie 2000 dans l'administration. La Confédération veut exercer ainsi une fonction d'exemple.

L'introduction du programme doit s'accomplir jusqu'à la fin 2005, ou dès que possible dans les unités dépendant d'un mandat de prestation.

Mise au concours du mandat ENET

ENET, le mandat de transfert de technologie énergétique, est à reprendre dès le 1er janvier 2000. Les entreprises intéressées peuvent adresser leur candidature à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) jusqu'au 20 juillet 1999 en utilisant les documents à demander par écrit à l'OFEN, Section Information, 3003 Berne.